

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°331. Mars 2016



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T TRAVAIL

SOMMAIRE

- P.2** *ANDENNE -*
OSER TÉMOIGNER
Cette démarche est importante pour moi.
- P.3** *NAMUR*
QUELS SONT MES DROITS FAMILIAUX ?
Je me bats pour que mes enfants reviennent à la maison.
- P.4** *FÉDÉRATION-*
FAMILLE PAUVRE
- P.5** Soutenir le lien dans la séparation
- P.6** *NOS DROITS -*
LE CPAS ET LES EXTRAITS DE COMPTE
Est-ce légal ?
- P.7** *ANDENNE-*
HORS CADRE
A VOS CRAYONS
Prenons le risque de dessiner.
- P.8** *FÉDÉRATION -*
AGENDA ET CA SE PASSE
Ici et là on se mobilise



EDITORIAL

PRENDRE LA PAROLE

Se rassembler.

Dire à d'autres ce qu'on vit, les combats qu'on mène au quotidien pour résister à la misère.

Se libérer de la peur, de la honte, du mépris qui nous enferme dans l'inexistence.

Ensemble, construire une analyse et une parole commune

Pour oser prendre la parole et faire entendre notre point de vue.

A la lecture de ce journal, vous découvrirez des prises de parole qui invitent à sortir des idées toutes faites et des préjugés sur la grande pauvreté et celles et ceux qui la subissent. A se remettre en question sur ce qu'on pense être des évidences. A croire en la légitimité et la pertinence d'un point de vue différent.

A reconnaître que les plus pauvres sont les premiers acteurs dans la recherche de solutions pour une vie meilleure et plus digne.

Bien loin du sensationnalisme, du voyeurisme ou du micro-trottoir. Bien loin de tant de mécanismes qui nous condamnent à être totalement transparents aux yeux de tous.

Des prises de parole qui libèrent.

Chantal Cornet

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL**
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**

ANDENNE

OSER TÊMOIGNER...

*CETTE DÉMARCHE EST IMPORTANTE
POUR MOI ET
JE SOUHAITAIS AUSSI LA PARTAGER
DANS LE JOURNAL.*

Christophe a participé à la vidéo « Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation ». Au-delà de ce témoignage, c'est important pour lui de partager dans d'autres lieux pourquoi il a choisi de se mobiliser avec d'autres dans ce projet



Intervention à l'école sociale de Cardijn

« Le mercredi 9 mars, je suis allé témoigner à Cardijn. C'est une école qui forme des assistants sociaux. Avec d'autres de LST, nous avons fait découvrir la démarche de LST à des futurs travailleurs sociaux. Lors de cette intervention, j'ai partagé avec les étudiants pourquoi j'ai choisi de témoigner dans la vidéo sur le lien.

Je vous invite à découvrir mon témoignage que j'ai partagé avec les étudiants. »

TÊMOIGNAGE

Bonjour,

Je m'appelle Christophe. J'ai 32 ans. Je suis père célibataire et j'ai deux enfants de 11 et 7 ans qui sont placés en institution depuis 2011. Depuis le placement de mes enfants, j'ai décidé de faire tout mon possible pour retrouver, même encore à l'heure actuelle, ma place de père.

Ce n'est pas évident tous les jours pour différentes raisons dont une maladie contre laquelle je me bats quotidiennement.

Je connais LST depuis l'âge de 12 ans grâce à mes parents. A cette époque, ils avaient des difficultés et LST les a aidés dans diverses démarches. Mes parents se sont battus pour me récupérer de l'internat avec l'accompagnement du mouvement. A partir de ce moment-là, je suis devenu « par hasard » militant de LST. Et donc cela fait maintenant plus de 20 ans, que je suis en lien avec LST.

Je me suis lancé dans ce projet parce que j'ai rencontré beaucoup de personnes qui étaient dans la détresse par rapport à cette question du maintien du lien et qui ne savaient pas s'exprimer. J'ai entendu ces personnes-là témoigner de leur vécu aussi bien au niveau des foyers, qu'au départ de l'atelier famille à LST, que de mon entourage, ... Après avoir discuté avec d'autres, je me suis dit, il faut que je m'investisse dans ce projet-là.

Quand LST m'a proposé de faire la vidéo, je n'ai pas hésité à témoigner de mon vécu. Je me suis lancé dans ce projet parce que j'ai une longue histoire avec le mouvement, et que je sais bien que LST avait déjà fait des actions qui ont changé certaines choses. Je me suis alors dit que cela serait une occasion de montrer par mon témoignage ce que beaucoup de personnes vivent.

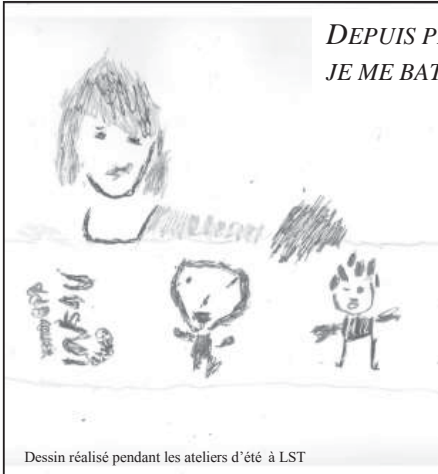
Dans la vidéo, j'ai expliqué ce que je vivais vraiment. Je n'ai rien inventé. C'est la situation que je vivais et que je vis toujours à l'heure actuelle.

Je me suis basé sur mes faits à moi. Mais ce sont aussi des faits que vivent d'autres personnes. Je sais que beaucoup vivent le même cas que moi. J'ai pris des sujets dans mon témoignage dont beaucoup de gens n'osent pas parler.

Si j'ai fait cette vidéo, c'est aussi pour laisser une trace dans l'histoire et que cela puisse servir pour les générations futures. Mais je l'ai faite aussi parce que le vécu de certaines personnes ne doit pas être un sujet tabou dans l'actualité, ces points de vue doivent être entendus et compris.

Je l'ai faite surtout pour que mes enfants soient fiers de moi. Pour montrer que je me suis battu pour eux dans ma vie. »

QUELS SONT MES DROITS...



*DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES,
JE ME BATS POUR QUE MES ENFANTS REVIENNENT À LA MAISON*

Dessin réalisé pendant les ateliers d'été à LST

On ne choisit pas sa famille.

Il faut remonter au début de mon histoire. Ma mère m'a reproché d'être née. J'étais la cause de son mariage et elle me l'a toujours reproché. J'étais le vilain petit canard de la famille.

J'étais l'esclave de la famille.

Boulot, boulot à ne plus en finir.

Etudier la nuit... pour ne pas réussir.

VIOLENCE

Entre violence et violence que faut-il choisir ? Cette violence a conditionné mon avenir. A 16 ans, je me suis retrouvée à la rue sans un franc. Il a fallu trouver un travail pour survivre.

C'est à ce moment-là que j'ai fait des mauvaises rencontres. J'ai vécu des aventures qui m'ont détruite physiquement et moralement. Mauvais partenaires, alcool, reproches, coups. A différentes périodes de ma vie, il y a eu quand même des bons moments. De bonnes rencontres qui m'ont permis d'avoir des enfants. Mes enfants à qui je pense chaque jour.

A L'AIDE

A un moment, j'ai fait le choix de demander de l'aide pour protéger mes deux plus jeunes enfants car j'allais me retrouver à la rue. Je voulais qu'ils aient un toit, qu'ils soient nourris et qu'ils soient bien. Mais voilà, quand la vie ne vous fait pas de cadeaux, des personnes qui soi-disant sont là pour vous aider, vous enfoncent encore plus.

Pour éviter que mes enfants subissent ce que j'ai vécu, j'ai fait confiance à des services d'aide et bien voilà le résultat, je ne les ai plus. Je ne les vois plus. Je peux leur laisser un message par téléphone de temps en temps. Je me retrouve seule, avec mes colères et mon découragement. Et l'espoir de les revoir ?

C'est le même refrain à chaque fois : trouvez un logement et vos enfants reviendront. Mais voilà, ce n'est pas comme cela que ça se passe.

J'ai fait ce que les services me demandaient. J'ai trouvé un logement petit puis plus grand. Mais cela fait plus de 5 ans que je ne vois plus mes deux enfants de 14 et 15 ans. Et pourtant je me bats tous les jours pour comprendre ce que j'ai fait pour mériter un châtimement pareil. Et je me tracasse tout le temps pour eux.

Les services devraient être à vos côtés pour surmonter vos difficultés.

Beaucoup de questions me traversent l'esprit. Quand mes enfants quitteront l'institution à leur majorité, que se passera-t-il ? Comment vont-ils vivre ou survivre ? Qui pourra les aider dans leur cheminement ? Quelle image ont-ils de leur maman ?

Savent-ils toute l'importance qu'ils ont dans ma vie ? Que tenir un enfant dans mes bras me rappelle leur enfance ? Que les larmes coulent quand je parle d'eux ?

C'est atroce, je n'ai pas eu mes enfants pour qu'ils soient placés. Ils y étaient soi-disant pour un an...

Que leur dira-t-on du combat que j'ai mené pour eux ? De mes recherches ? Où sont les traces ? Où sont les liens quand les enfants sont placés loin de mon domicile et que je n'ai pas les moyens financiers pour leur rendre visite ?

ATTENDRE QUOI ?

Je suis passée au Tribunal l'année dernière. Je suis suivie par le SPJ. Le père a le droit d'avoir les enfants en w.e tandis que moi j'attends toujours l'accord de la décision.

J'attends depuis plusieurs mois que les travailleurs du SPJ passent voir mon logement. Pourtant, il y a assez de place pour les héberger mais toujours rien à l'horizon.

Quand pourrais-je revendiquer mes droits ???

Malgré tous ces déboires je travaille en ALE (Agence Locale pour l'Emploi) et devinez quoi ? Je suis gardienne d'enfants dans une école. Marrant, non ? Je ne sais pas voir mes enfants. Mais je peux m'occuper des enfants des autres. Cherchez l'erreur.

Une militante





« FAMILLES PAUVRES, SOUTENIR LE LIEN DANS LA SÉPARATION »

UN FILM FORT, DIGNE ET SINCÈRE !

Ce 25 janvier 2016 à Bruxelles, le Groupe AGORA présentait le film « Familles pauvres, soutenir le lien dans la séparation ».



Des militants en route pour le film sur le lien à Bruxelles

SALLE COMBLE POUR LA PROJECTION

Salle comble, composée de militants de ATD Quart Monde, LST et Le Pivotal, de représentants de l'administration de l'aide à la jeunesse, des SAJ et SPJ, et de différents services du secteur (qu'on appelle les services mandatés, parce que le SAJ ou le SPJ leur confie une mission d'accompagnement de jeunes placés ou en difficulté, ou qui travaillent à rétablir ou renforcer le lien entre les enfants placés et leur famille).

Un film fort, digne, sincère, qui pose les vraies questions, même celles qui dérangent les professionnels de l'aide à la jeunesse. Parmi celles-ci, la question centrale du lien entre placement d'enfant et pauvreté de la famille.

Un film qui apporte aussi les éléments incontournables pour construire les réponses à ces questions : associer vraiment les familles aux réflexions sur l'aide à la jeunesse, développer un véritable dialogue entre les familles et les professionnels du secteur, prendre le temps de s'écouter pour se comprendre, accepter de se remettre en question, reconnaître que les parents sont, le plus souvent, les premiers acteurs d'une recherche de solution pour une vie meilleure pour leurs enfants.

TELLEMENT D'ESPÉRANCE

Une table ronde réunissait, après la projection du film, les partenaires du projet.

Jean-Claude Cavillot, réalisateur du film pour RTA, explique avoir été attiré par ce projet, la perspective d'aller dans les familles, dresser des portraits, faire des interviews face caméra, « On a été très vite recadré par le comité de pilotage du projet ! ».

Les militants d'ATD et LST en tête, qui entendaient éviter tout sensationnalisme, tout voyeurisme. RTA a donc décidé de se mettre au service des familles et des associations, apportant un support technique qui soutienne les prises de parole, qui souligne la force des témoignages. « **Une aventure riche en humanité, loin de la télé-réalité...** ».

Delphine, militante à LST Andenne, salue l'énorme courage des familles. Un sentiment de grande fierté qu'elle souhaite partager au nom de tous ceux qui se réunissent depuis des années dans l'atelier famille et le projet Agora.



Elle insiste sur l'importance du dialogue, qui se vit et se construit depuis des années. Dialogue ne veut pas dire consensus mou, il ne faut pas nier les rapports de force entre les familles et les professionnels du secteur.

« Il faut construire le dialogue au départ de positionnements, de points de vue, voire même d'intérêts différents ».

Caroline Salingros, directrice pédagogique au Clos du Chemin Vert à Chimay (service d'accueil et d'aide éducative - SAAE) remercie les familles pour leurs témoignages. Le film est comme un cadeau. Les professionnels croient souvent connaître les réalités des familles. « *J'ai appris que ce qu'on croit être des évidences, ne le sont pas* ». Bien des raisons peuvent expliquer l'absence des parents à une visite de leur enfant.

**NOTRE FILM EST UN OUTIL.
UN OUTIL DE RÉSISTANCE
DÉVELOPPÉS
PAR LES FAMILLES
LES PLUS PAUVRES,
UN OUTIL QUI MONTRE LE
COMBAT QUELLES MÈNENT,
AVEC LES FRAGILITÉS
ET LES FORCES.**

Les témoignages tirent leur force de leur légitimité : il ne faut pas chercher à critiquer ou chercher la vérité à tout prix (« *c'est faux, c'est exagéré* », « *ça ne se passe pas comme ça dans mon service* »). Il faut pouvoir entendre la parole authentique des familles.

Un véritable travail de dialogue ne peut se construire que sur la reconnaissance de l'autre, de la légitimité de sa présence, et de la pertinence de sa parole.

Les professionnels doivent casser certains réflexes (« *ils se désintéressent* », « *ils ne comprennent pas l'importance de ces moments de rencontres* »), pour entendre le vécu des familles (« *j'ai peur d'être observé et jugé lors des visites* », « *les déplacements sont très coûteux pour mon budget* », « *je place tellement d'espérance dans ces visites que j'ai peur de tomber de haut* »).

Guy Declercq, conseiller du SAJ de Mons, souligne ce qu'il appelle une fameuse confrontation entre des images du monde si différentes. « *Il faut chercher à ne jamais s'endormir, car on n'est jamais arrivé...* ».

Le représentant du Ministre Madrane décrit un film sincère, nuancé, qui dérange. « *Un film authentique, pas un coup de gueule, qu'il faut montrer dans tous les SAJ, les SPJ et les services de l'aide à la jeunesse* ».

Pour Bernard DEVOS, délégué général aux droits de l'enfant, ce film est un magnifique outil à montrer à un maximum de professionnels.

LA POURSUITE DU DIALOGUE

Réactions de la salle. Une responsable d'un service agréé souligne l'importance du lien entre l'enfant hébergé et ses parents. Didier, militant à LST, rappelle « *dans le milieu de la pauvreté, on invente tous les jours des outils. Le film est un outil, mais il faut reconnaître les outils de résistance développés par les familles, le combat qu'elles mènent, avec les fragilités, les forces, les découragements.* »

Liliane Baudart, directrice générale de l'Administration de l'aide à la jeunesse, conclut et promet : le film tournera dans tous les services des SAJ et SPJ, avec des personnes ressources du groupe Agora pour accompagner les travailleurs sociaux du secteur dans leur réflexion autour des prises de parole.

La méthode du dialogue repart donc de plus belle.

Philippe Versailles

« FAMILLES PAUVRES : SOUTENIR LE LIEN DANS LA SÉPARATION » À PARIS...

Le 17 et 18 décembre 2015 se tenait à Paris à la Maison de l'UNESCO le congrès annuel organisé par l'association Paroles d'enfants sur le thème de la reconnaissance.

Nous avons été invités à présenter notre film sur la question du maintien du lien quand les enfants sont placés, dans les familles pauvres.

Le film a plutôt été bien reçu par les nombreux participants à ce colloque (quelques centaines de travailleurs sociaux venant de France, Suisse et Belgique).

La vidéo commence à être diffusée actuellement. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter. (<http://www.mouvement-LST.org>)

Delphine Noël



NOS DROITS

LE CPAS ET LES EXTRAITS DE COMPTE (FIN)

*LE CPAS PEUT-IL RÉCLAMER LES EXTRAITS DE COMPTE
D'UNE PERSONNE QUI INTRODUIT UNE DEMANDE D'AIDE ?*

En matière d'aide sociale

Pour rappel, le CPAS a deux missions : le RIS et l'aide sociale.

Le critère d'octroi du **RIS** est l'insuffisance des ressources : la personne sans revenu a droit à un RIS complet. La personne avec de faibles revenus a droit à un RIS de complément pour atteindre l'équivalent du RIS complet. Le CPAS doit donc vérifier s'il y a des revenus à prendre en compte. On a vu que le CPAS qui soupçonne l'existence de revenus non déclarés qu'il faudrait prendre en compte peut vérifier via les extraits de compte.

Le critère d'octroi de **l'aide sociale** est le respect de la dignité humaine : toute personne, quelle que soit sa situation personnelle ou familiale, quels que soient ses revenus, qui ne parvient pas à vivre dans le respect de la dignité humaine, a droit à une aide du CPAS pour le lui permettre.

Cette aide sociale est multiforme : financière, matérielle, juridique, psychologique, une guidance budgétaire, une médiation de dettes, un soutien aux études, l'intervention dans le paiement de factures de base (loyer, charges locatives, soins de santé, etc.).

**TOUTE PERSONNE,
QUELLE QUE SOIT SA
SITUATION PERSONNELLE
OU FAMILIALE, QUELS QUE
SOIENT SES REVENUS,
QUI NE PARVIENT PAS À VIVRE
DANS LE RESPECT
DE LA DIGNITÉ HUMAINE,
A DROIT À UNE AIDE DU CPAS
POUR LE LUI PERMETTRE.**

Le CPAS intervient soit pour payer une facture afin d'éviter une aggravation de la situation (une expulsion du logement, la coupure d'électricité, l'impossibilité de se soigner), soit il intervient à titre d'avance à rembourser petit à petit (une garantie locative et un premier loyer, des frais d'études ou de permis de conduire, etc.).

Il n'y a pas de condition de revenu pour faire une demande d'aide sociale. Peu importe qu'on ait des allocations de chômage, une pension, un salaire, ou même le RIS, la seule condition est d'être confronté, compte tenu de ses revenus et de ses charges (toutes les dépenses mensuelles), à une situation qui ne respecte pas des conditions de vie dignes.

La personne qui demande une aide sociale doit donc prouver qu'elle ne peut, avec ses revenus, et compte tenu de ses dépenses, s'en sortir seule.

Le CPAS va dès lors examiner avec la personne

son budget mensuel : quels sont ses revenus, quelles sont ses dépenses ? À quoi affecte-t-elle ses revenus en priorité ? Combien reste-t-il quand tous les frais nécessaires sont payés ? Une aide complémentaire du CPAS se justifie-t-elle ?

Le CPAS accordera une aide sociale s'il constate que les revenus sont insuffisants pour assurer les besoins « de base », c'est-à-dire ceux nécessaires pour garantir des conditions de vie conformes à la dignité humaine.

Par contre, le CPAS bloquera s'il constate qu'une partie des revenus part pour des dépenses qu'il jugera inutiles, trop coûteuses, mal adaptées.

C'est à cela que sert l'examen des extraits de compte : voir quelles sont les rentrées et les dépenses chaque mois.

Par exemple, si les extraits de compte révèlent des frais de GSM de 120 €/mois, le CPAS dira peut-être que c'est trop, et que plutôt que de demander une aide financière du CPAS, il faut réduire sa facture de GSM.

Si le CPAS constate que chaque mois une carte de crédit est renflouée (type Carrefour, Neckermann, ou autres), le CPAS dira peut-être qu'il faut consacrer ses revenus à ses besoins de base et non des biens de consommation jugés moins indispensables (média, matériel informatique, etc.).

Si le CPAS constate des pleins d'essence réguliers, il demandera peut-être si la voiture est vraiment utile pour vivre « conformément à la dignité humaine ».

Evidemment, qu'est-ce qui est nécessaire pour vivre conformément à la dignité humaine ? C'est un vaste débat... on y reviendra.



ANDENNE

HORS CADRE

À VOS CRAYONS !

Les participants à l'atelier créatif se lancent un nouveau défi !

A partir d'un croquis ou d'un dessin humoristique mais fort en message, (style Dubus, Geluck ou Kroll) ou d'une caricature (découpée dans le journal, une revue ou inspirée d'une bande dessinée), il s'agit de réaliser son propre dessin satirique, à partir de notre combat quotidien.

A partir de sa propre réalisation faite au crayon, on peut y insérer un petit texte sous forme de bulle où l'on fait passer un message tout en restant dans l'humour.

Nous avons des choses à dire, même si, la plupart du temps, on ne nous écoute pas, ou bien on nous fait taire. Par le chemin de l'humour et du dessin, on peut retrouver une parole nouvelle.



Joëlle : le dessin que j'ai fait, c'est moi. J'ai l'impression d'avoir dit quelque chose de moi. J'en suis fière. C'est la première fois que je peux me dessiner.

Rita : on peut écrire un message et que ce message passe et qu'il soit fort.

Fabian : ça humorise la gravité des choses mais on a quand même pu rajouter une dynamite !



Sandra : on se réapproprie le dessin sous une forme un peu ludique et on fait passer notre message.



Les participants de l'atelier



CA SE PASSE

MARS	<i>Atelier famille</i>						
	<i>Inter-journal</i>			<i>Collectif du RGP</i>		<i>Assemblée des militants à Namur</i>	
	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
		01	02	03	04	05	06
	07	08	09	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31				
<i>Une délégation se rend au Conseil communal</i>				<i>Parcours d'artistes</i>			
AVRIL	<i>Inter-journal</i>			<i>Atelier famille</i>			
	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
					01	02	03
	04	05	06	07	08	09	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	
<i>Une délégation se rend au conseil communal</i>				<i>Agora</i>			

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 1er, 15 et 29 mars. A Andenne, les mardis 8 et 22 mars. A Noisieux, le lundi 18 avril. A Binche le vendredi.

LE GROUPE DES JEUNES d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h, tous les quinze jours.

L'ATELIER : à Andenne le mardi, à Namur le vendredi. **L'ATELIER LE FIL** reprend son rythme, avec pas mal de projets.

LES PERMANENCES : le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi après-midi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

NAMUR

NAISSANCE

Le 14 février 2016 une petite Louise est venue agrandir la famille d'Amandine Dewez, de Matthieu Puissant et de Pablo (son grand frère). Bienvenue à bord et bon vent sur le chemin de la vie.

DECES

Nous apprenons le 2 mars 2016 le décès de Nadine Albinovanus épouse de Jean Vandepoortael.
Nadine et Jean sont des militants du début de la création de LST à Namur. Nos sincères condoléances à Jean et à sa famille.

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises
De Ciney-Marche-Jemelle :
Chantal, Fabien, Véronique
De Namur : Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horsailles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT :
Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387
de la Fédération
Luttes Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 Communication : 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi)

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG